

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU MARDI 22 NOVEMBRE 2016**

L'An Deux Mille Seize, le Mardi Vingt-Deux du mois de Novembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de GOSIER, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, dans la salle de délibérations en séance publique, sous la présidence du Maire, Monsieur Jean-Pierre DUPONT, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée communale.

ETAIENT PRESENTS : MM. Jean-Pierre DUPONT – José SEVERIEN – Mme Marie-Flore DESIREE – M. Jocelyn CUIRASSIER – Mme Ghislaine GISORS – MM Christian THENARD – Jean-Claude CHRISTOPHE – Mmes Paulette LAPIN – Renetta CONSTANT – Marie-Antoinette LOLLIA – Adrienne LAMASSE – Michelle COUPPE DE K/MARTIN – MM. Jean-Pierre WILLIAM – Solaire COCO – Mme Yane BEZIAT – MM. Yvan MARTIAL – Julien DINO – Mme Maguy THOMAR – M. Philippe SARABUS – Mme Marlène BORDELAIS – M. Jocelyn MARTIAL – Mme Liliane MONTOUT – MM. Guy BACLET – Fabrice JACQUES.

ETAIENT ABSENTS : Mmes Nadia CELINI (excusée – pouvoir donné à M. Jean-Pierre DUPONT) – Félicienne GANTOIS (excusée – pouvoir donné à Mme Michelle COUPPE DE K/MARTIN) – MM. Patrice PIERRE-JUSTIN (excusé) – Julien BONDOT – Jean-Pierre DAUBERTON – Mme Madlise BERTILI (excusée – pouvoir donné à Mme Marie-Antoinette LOLLIA) – M. Ebéné BRIGITTE (excusé) – Mmes Christiane GANE – Roberte MERI – Solange BARBIN (excusée – pouvoir donné à M. Fabrice JACQUES – M. Cédric CORNET.

Madame Marie-Antoinette LOLLIA est désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

**BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2016
DE L'OFFICE DE TOURISME DU
GOSIER**

CM-2016-8S-DAF-82

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 94-504 du 22 juin 1994 portant dispositions budgétaires et comptables relatives aux collectivités territoriales ;

Vu le décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la comptabilité publique ;

Vu l'arrêté du 21 décembre 2015 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M14 ;

Vu la délibération n° CM-2015-10S-DAF-113 en date du 17 décembre 2015 adoptant le budget primitif de l'Office de Tourisme pour l'exercice 2016 ;

Vu la délibération n° CM-2016-4S-DAF-38 en date du 23 juin 2016 adoptant le compte administratif de l'Office de Tourisme pour l'exercice 2016 ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 : De voter le budget supplémentaire 2016 de l'Office de tourisme conformément au tableau ci-après :

Section de Fonctionnement

	Propositions nouvelles	Restes à réaliser	Résultat reporté	Cumul section
<u>Dépenses</u>	- 27 000,00			- 27 000,00
<i>012 - Charges de personnel</i>	- 26 000,00			
<i>023 - Virement à la section d'investissement</i>	- 1 000,00			
	Propositions nouvelles	Restes à réaliser	Résultat reporté	Cumul section
<u>Recettes</u>	- 27000,00			- 27000,00
<i>74 - Participation état emploi d'avenir</i>	- 27 000,00			

Section d'Investissement

	Propositions nouvelles	Restes à réaliser	Résultat reporté	Cumul section
<u>Dépenses</u>	16 088,57	4 713,91		20 802,48
21 - Divers	16 088,57			
<u>Recettes</u>	666,25		20 136,23	20 802,48
021 - Virement de la section de fonctionnement	- 1000,00			
1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé	1 666,25			
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté			20 136,23	

Equilibre global du budget supplémentaire 2016

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
<u>Dépenses</u>	20 802,48	- 27 000,00	- 6 197,52
<u>Recettes</u>	20 802,48	- 27 000,00	- 6 197,52

<p>Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture le</p> <p style="text-align: center;">05 DEC. 2016</p> <p>Et publication ou notification le</p> <p style="text-align: center;">06 DEC. 2016</p>
--

Fait et délibéré à Gosier, le 22 novembre 2016

Pour extrait certifié conforme

Le Maire

- Jean- Pierre DUPONT



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2016 DE L'OFFICE DE TOURISME DU GOSIER

Date de transmission de l'acte : 05/12/2016

Date de réception de l'accusé de
réception : 05/12/2016

Numéro de l'acte : CM20168SDAF82 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 971-219711132-20161122-CM20168SDAF82-DE

Date de décision : 22/11/2016

Acte transmis par : Ingrid SOUDAN

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires
7.1.1. Budgets et comptes
7.1.1.2. Autres actes budgétaires (B.A, B.S, D.M et C.A...)